



COMPTE-RENDU
CQ6 Brandegaudière/Gare
9 septembre 2024
Déambulation

Présents pour la Ville : M. Charly PÈTRE (Élu - 8^e adjoint vie des quartiers) - M. Marc DESCOURS (Élu - Conseiller municipal délégué à la sécurité des établissements recevant du public et au patrimoine) - M. Jean-François CAYOT (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents : M. Marc BENVENUTO (Référént CQ) - M. Jean-Louis BONVALET - M. Yoann HENRY - M. Stéphane DE LOOZE - M. Joris FERRAUD CIANDET (Référént CQ) M. Jean-Pierre MARTIN ...

Sujets abordés lors de la déambulation du Comité de quartier Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie.

➤ **Croisement RD1075 / Route de Palluel.**

Le marquage au sol est effacé. **Étant donné que cette route est de compétence départementale, la mairie est intervenue en vue d'une remise en état, ce qui a été fait fin 2024.**

➤ **Brandegaudière**

• **Point d'Apport Volontaire**

Lors de la concertation organisée avec les habitants du secteur concerné, une majorité semblait s'être dégagée en faveur de l'installation d'un point d'apport volontaire (PAV) sur la parcelle en face du Garage Micoud, qui est propriété de la SNCF.

La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais devait mettre en test à partir de septembre 2024 un point d'apport volontaire situé sur cette parcelle.

Compte tenu du rejet exprimé par une majorité de participants à cette déambulation, le projet est suspendu. La communauté d'agglomération du Pays Voironnais doit examiner en détail si la collecte en porte-à-porte est faisable, permettant ainsi d'abandonner le projet de point d'apport volontaire dans ce secteur.

• **Stationnement**

✓ Aménagement de la pointe

La création de l'aménagement de stationnement est confirmée. Les travaux sont prévus pour 2025 après la finalisation de l'opération immobilière.

✓ Rue de Montaud et rue de Brandegaudière

Pour améliorer la visibilité des automobilistes débouchant de la rue de Montaud, il est demandé d'avancer la position du stop en bordure de la rue de Brandegaudière. Une solution est actuellement à l'étude par les services techniques.

Le déplacement des places de stationnement sur un seul côté de la rue de Brandegaudière envisagée n'est pas recommandé par les techniciens. En effet, cette configuration pourrait entraîner une augmentation de la vitesse des véhicules, les stationnements alternés jouant actuellement un rôle de régulateur de vitesse. De plus, cette modification compliquerait l'accès des poids lourds de RTE à leurs installations.

✓ Poteaux d'Enedis

Les poteaux entourant l'enceinte du transformateur d'Enedis présentent des dégradations importantes et nécessitent une réparation.

Les services techniques ont porté à l'attention d'ENEDIS / RTE la nécessité de procéder à des travaux de remise en état des poteaux donnant sur la rue de Brandegaudière.



COMPTE-RENDU
CQ6 Brandegaudière/Gare
9 septembre 2024
Déambulation

✓ Débouché de la rue de Brandegaudière et route de l'Isère

- Sens interdit en début de rue.

Il est proposé de procéder à la formalisation du marquage au sol, notamment en prolongeant la bande d'arrêt au croisement de la rue de Brandegaudière avec la RD 3 (route de l'Isère).

Parallèlement, le panneau stop existant sera remplacé par un modèle de plus grande dimension et le totem signalant la zone de rencontre supprimé de ce côté.

➤ **Square Brandegaudière**

Souhait de création d'un espace de convivialité en réaménageant la zone pour y inclure un terrain de jeux. Ce terrain comprendrait un jeu de boules ainsi que des équipements adaptés aux enfants tels que des toboggans et autres installations ludiques. L'objectif est de stimuler le lien social en offrant un lieu attrayant qui incite les habitants à se retrouver et à partager des moments ensemble.

Une proposition d'aménagement de la zone va être étudiée incluant des équipements de loisirs tels que un terrain de pétanque, une aire de jeux pour enfants, et des bancs.

Une étude financière sera réalisée en vue d'une proposition au budget de l'année 2025.

➤ **Rue Charvet**

Demande de réorganisation de la rue en matérialisant au sol 3 à 4 places de stationnement dans la rue.

A l'entrée de la rue Charvet, un emplacement de stationnement sera neutralisé et matérialisé par un marquage au sol en forme de X. Parallèlement, les services techniques étudient la possibilité d'aménager 2 à 3 places de stationnement sur cette même rue, tout en garantissant un accès permanent aux véhicules pompiers et de secours (ambulance, ...).

Ci-dessous, vous trouverez l'animateur référent du CQ6 Brandegaudière / Gare :

M. Marc **BENVENUTO** marc.benve@gmail.com